L'ÉCHO GO MONGAIGHOUX Bulletin communal de Présilly - numéro 57 - Juillet 2009



L'Edito du Maire

Les récentes élections européennes ont connu un médiocre succès, y compris à Présilly. Ce n'est pas le lieu d'en chercher les raisons. Pourtant, il ne me semble pas inutile de redire que la citoyenneté se cultive, que la démocratie ne va pas de soi, que le vote est tout de même le moment d'une expression unique et libre. L'oublier par facilité, le mépriser par dédain, faire semblant d'être au-dessus de ça, ne plus y croire, c'est jouer avec légèreté...

La citoyenneté se conjugue aussi au quotidien, dans ses relations, dans ses engagements, dans son mode de fonctionnement personnel. Bien sûr, j'entends déjà qu'il ne faut pas faire la morale, que chacun est assez grand, que les responsables sont ailleurs et de toutes façons ne sont pas bons, bien sûr, bien sûr...

La citoyenneté (vraiment j'y tiens) suppose le respect de la vie sociale et collective. Une grande majorité en vit, la défend, s'y attache comme à une valeur (ah, voilà le mot lâché!).

La mairie constitue un observatoire particulier. Que ne reçoit-on de courriers, de téléphones, de visites sur les vitesses excessives (devant chez moi), de chiens baladeurs gênants (ils sont si gentils pourtant), de stationnements indélicats (pourtant ça ne gêne personne), de constructions qui ne respectent pas la règle commune, etc... Ah j'oubliai les bouteilles dans les fossés, les fleurs publiques arrachées, et tous ces dépôts ravissants le long des rues, et puis tout le reste!

Nous essayons de former une communauté. Quelques règles simples, évidentes, un peu de bon sens... Comme a dit un philosophe : ce serait si facile s'ils n'y avait les hommes...

Je vous fais confiance, chers concitoyens, et comme l'écrivent nos voisins genevois :

« la pelouse est placée sous la responsabilité des citoyens »

Je vous souhaite un bon été.

Le Maire,

Alain BULLAT

La vie municipale

Compte-rendu des Conseils municipaux

Finances

- engagement de l'emprunt pour les travaux de l'église : un emprunt court terme de 130 000 € est souscrit auprès du Crédit Agricole. Il correspond à l'avance de la TVA qui sera remboursée par l'Etat dans deux ans. La Commune a par ailleurs ouvert une ligne de trésorerie de 450 000 € pour faire face aux différentes dépenses avant le versement des subventions.

Voirie

- <u>Aménagements de sécurité routière</u>: suite aux propositions de la DDEA, il a été décidé de créer deux minigiratoires provisoires aux deux carrefours du Chef-lieu. Une zone 30 sera par ailleurs créée au Petit-Châble, en complément de la création de chicanes au niveau de la ferme Masson.
- Accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite : en vue de réaliser le diagnostic d'accessibilité de la voirie communale, obligatoire avant fin 2009, le Conseil municipal retient le cabinet Clic', pour un montant de 4 042,48 € TTC €.

Marchés publics

- <u>Création de la bretelle de Pomier</u>: signature de l'avenant n°1 d'un montant de 20 542,20 € TTC pour travaux supplémentaires de busage de fossé.
- <u>Finition de la ZA des Grands Prés</u>: signature de l'avenant n°1 d'un montant de 2 189,92 € TTC, pour remplacement d'une partie du réseau d'eau pluviale.

Urbanisme

- <u>Autorisation d'un dépassement de COS de 20%</u> pour toute construction d'un bâtiment basse consommation, selon certaines modalités.
- Demandes de permis de construire :

SCI Grandes Resses, ZA des Grands Prés, pour bâtiment artisanal à vocation de stockage (accordé) Daniel SIRMAN, route du Moulin, pour création d'une véranda (refusé)

- <u>Acquisitions de terrain</u>: la Commune envisage l'achat de quelques bandes de terrain, dans le Chef-Lieu et le long de la VC 11, afin de pouvoir réaliser les futurs aménagements paysagers. Par ailleurs, il est décidé d'acquérir la parcelle de la Porcherie pour la somme de 44 000 €, frais SAFER inclus.

La Commune fera appel à l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour l'assister dans ces acquisitions.

Intercommunalité

- <u>Modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois</u>: le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCG lui attribuant la compétence de transport des enfants scolarisés à la piscine du Vitam'Parc.

Bâtiments

- <u>Nettoyage des locaux</u>: Le Maire informe de la fin et du non-renouvellement du contrat d'entretien des locaux avec l'entreprise Net-Up. Le nettoyage sera effectué par les agents municipaux.

La vie municipale

Elections européennes : les résultats à Présilly

Inscrit: 492 Votants: 211 Exprimés: 205 Participation: 42,9 %

LISTE	CONDUITE PAR	VOIX	%
Quand l'Europe veut, l'Europe peut (UMP—Nouveau centre)	F. Grossetête	82	40
Europe Ecologie (Verts)	M. Rivasi	38	18,54
Changer l'Europe maintenant avec les socialistes (PS)	V. Peillon	13	6,34
Front National	J-M. Le Pen	13	6,34
Protéger nos emplois, défendre nos valeurs (MPF-CPNT)	P. Louis	12	5,85
Pas question de payer leur crise (NPA)	R. Jennar	12	5,85
Démocrates pour l'europe (MoDem)	J-L Bennahmias	11	5,37
Debout la République	M. Vianes	10	4,88
Alliance écologiste indépendante (MEI)	F. Lalanne	8	3,90
Résistance	V. Espinosa	2	0,98
Front de gauche pour changer l'Europe	M-C. Vergiat	2	0,98
Europe Démocratie Espéranto	C. Garino	1	0,49
Solidarité, Liberté, Justice et Paix	M. Chauvin	1	0,49

Les autres listes n'ont eu aucune voix

Avis

La mairie recrute

La mairie recherche une personne pour l'entretien des locaux. L'emploi proposé est un emploi permanent, à temps partiel (40%). Ce poste sera à pourvoir à l'automne. S'informer en mairie.

Plan de prévention canicule 2009 : faites-vous connaître

Dans le cadre du plan national canicule, il est prévu un certain nombre de mesures d'urgence pour prêter assistance aux personnes âgées ou handicapées en cas de fortes chaleurs. Afin de pouvoir intervenir rapidement et efficacement auprès de ces personnes, un registre est tenu en mairie pour les recenser. Ce recensement se fait sur la base du volontariat.

C'est pourquoi des <u>formulaires sont disponibles en mairie pour vous inscrire</u> si vous souhaitez figurer sur ce registre. Vous pourrez ainsi être mieux informés et aidés en cas d'alerte canicule.

La vie municipale

Un point sur les travaux

Travaux terminés

- <u>Réfection de la VC 11</u>: le GIE A 41 a effectué les travaux récemment. La voie a été refaite à une largeur de 5,50 m. Les dos d'ânes ont été enlevés.
- Rond-point et bretelle de Pomier : les travaux sont terminés. L'ancien accès est fermé.



VC 11: avant les travaux



VC 11 : après les travaux



La bretelle de Pomier terminée



Le chantier de l'église avance...

Travaux en cours

• <u>Rénovation de l'église</u>: le calendrier prévisionnel est pour l'instant respecté. Les travaux de terrassement vont démarrer début juillet.

Travaux à venir

- Renforcement de la colonne d'eau potable du Chef-Lieu: les travaux vont débuter la dernière semaine de juin. Bien entendu, cela occasionnera des nuisances pendant quelques semaines. Merci par avance de votre compréhension.
- Enfouissement des réseaux route de Beauregard : le projet est terminé, les appels publics à concurrence vont bientôt être lancés. En plus de l'enfouissement des lignes aériennes, un fourreau de réserve sera installé en vue d'accueillir, le moment venu, la fibre optique. Des candélabres basse consommation vont être installés.

Méli-mélo

Que de bruit...

Avec les beaux jours, il est agréable de bricoler chez soi ou de travailler dans le jardin... Mais votre voisin n'est peut-être pas du même avis et aspire, lui, au calme et au silence. Afin de concilier la liberté de chacun, les horaires pendants lesquels les travaux bruyants sont autorisés sont réglementés par arrêté préfectoral. Merci de les respecter :

Jours ouvrables : de 8h à 20h Samedi : de 9h à 12 et de 14h30 à 19h Dimanche : de 10h à 12h

Frontaliers, faites-vous recenser

Comme chaque année nous demandons à tous les habitants qui travaillent dans le Canton de Genève, quelle que soit leur nationalité, de bien vouloir se faire recenser en Mairie, ou en retournant le formulaire ci-joint.

Ce recensement a pour <u>seul et unique but</u> de déterminer la participation de l'Etat de Genève aux frais de réalisation et d'entretien d'infrastructures engagés par les collectivités locales, et induits par la forte croissance démographique liée à l'attractivité de Genève. Cette participation nous permet donc de financer des travaux pour l'amélioration de notre cadre de vie à tous.

Du nouveau pour vos demandes de passeports

Le nouveau passeport biométrique est arrivé. seule la mairie de St-Julien est habilitée à le délivrer.

Dorénavant, il vous faudra donc venir retirer un imprimé de demande en mairie de Présilly, puis rapporter le dossier complet à celle de St-Julien.

- Le geste vert - **Le compostage**

« Un bon déchet est celui qui n'est pas produit » : le meilleur moyen de répondre aux objectifs fixés par le grenelle de l'environnement est de réduire la quantité de déchets à la source. Il existe une solution simple : le compostage.

Le compost enrichit le sol, piège le carbone, apporte engrais et oligo-éléments au sol. Actuellement un tiers de nos déchets verts produits sont compostables.

Un composteur c'est quatre planches dans un coin du jardin, alors, pensez-y...

Saviez-vous que...

... la quantité d'eau facturée à Présilly sur l'exercice 2007-2008 est de 52 044 m3 (sans compter les 20 000 m3 vendus au GIE A41)... Cela représente une moyenne de 78 m3/an/habitant, ou bien encore 213 litres/jour/habitant.

- un peu de civisme -

Les chiens errants continuent à poser des problèmes...

La mairie a reçu ce mois-ci plusieurs courriers concernant des problèmes d'insécurité des personnes (parfois impliquant des enfants) liés au vagabondage de chiens errants.

Il est bon de rappeler que les chiens doivent être à portée de voix et de vue de leur propriétaire, faute de quoi ils sont considérés comme errant sur la voie publique et sont susceptibles d'être envoyés en fourrière, qui demandera ensuite de payer (en moyenne 150 euros) pour récupérer l'animal.

Il serait souhaitable d'éviter d'avoir à contacter la SPA (Marlioz ou Arthaz pour notre secteur), mais la mairie se trouvera dans l'obligation de faire appliquer la loi si les propriétaires des animaux concernés ne changent pas leurs habitudes.

Chacun peut contacter le refuge d'Arthaz (04 50 36 02 80) pour signaler un animal errant dans le village, en revanche les vétérinaires ne sont pas habilités à les prendre en charge.

La loi en vigueur sur les chiens dangereux est la loi N° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des personnes.

Rappelons de plus que les chiens de première catégorie (type Pitt-bull et boer-bull) et les chiens de deuxième catégorie (Rottweiller, American Staff Terrier, Staff terrier et Tosa) doivent être tenus en laisse, muselés, et déclarés en mairie. Enfin tous les animaux de compagnie doivent être identifiés par puce électronique ou tatouage. Merci pour votre civisme.

Intercommunalité

Planning familial

Un *centre de planification et d'éducation familiale* est ouvert depuis janvier 2009 au Centre Hospitalier Sud Léman Valserine. Ses diverses missions sont :

- -consultations médicales relatives à la contraception, principalement orientées vers les jeunes et prise en charge pour les mineurs.
- délivrance de la contraception d'urgence
- entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse
- entretiens psycho-sociaux post-IVG
- diffusion d'information et actions individuelles et collectives de prévention (collèges, lycées...)
- entretiens avec une conseillère conjugale et familiale : difficultés dans le couple ou la famille.

Le Centre de Planification de St-Julien-en-Genevois vous accueille au :

Centre hospitalier Niveau 0 Bâtiment A le mardi et mercredi de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à12h30 ou par Téléphone au 04.50.49.67.39

Communauté de Communes du Genevois

Changements en vue au service assainissement

Suite à un audit du service assainissement, et devant le constat d'un manque de moyens humains, la Communauté de Communes va renforcer ses effectifs par le *recrutement* d'un Ingénieur, responsable du service assainissement et d'un contrôleur chargé du suivi des permis de construire et des branchements.

Par ailleurs, les élus ont fait le choix de *ne pas renouveler le contrat d'affermage* qui arrive à échéance à la



fin de l'année et pour lequel « le fermier a trop fait croire que tout allait bien ».

Ils ont donc décidé de reprendre le service en interne et d'avoir recours à des entreprises privées, sous forme de prestations de services.

Quatre nouvelles personnes seront recrutées pour veiller au bon fonctionnement des stations d'épuration, des réseaux et pour suivre les différents travaux programmés dans les années à venir.

L'ensemble du service et des personnels sera opérationnel en janvier 2010.

Ces changements apporteront une amélioration de la

qualité du service rendu aux usagers, un meilleur entretien des installations communautaires (stations et réseaux) et des améliorations dans la conduite des travaux.

Intercommunalité

Syndicat du Salève

L'été est animée à la Maison du Salève!

Au programme de cet été 2009 : conférences, sorties, visites guidées et ateliers de découverte. Venez découvrir!

A ne pas rater:

- Top Chrono, Explore le Salève : le 9 juillet, visite de la Maison puis course d'orientation
- Exposition sonore « Les Légendes du Salève », à partir du 16 juillet. Venz rencontrer Gargantua, écouter quelques Charvants et autres fées, plongez sans modération dans l'univers fantastique des légendes du Salève et du Vuache.
- *Balades découvertes* : partez à la chasse du trésor des Chartreux et flânez le long du sentier de Compostelle
- Land'Art: balade et création artistique dans la forêt. Laissez libre court à votre imagination
- Atelier du géologue : moulage de fossile pour les petits experts
- « Contez-moi... » : les petites histoires de la légende du Salève racontées sous le poirier ou dans la fraîcheur de la belle maison.
- Jouets nature : balade et atelier familial de fabrication de jouets

Et toujours, l'exposition permanente, « Une montagne et des hommes »

Renseignements et réservations :

Maison du Salève – 775, route de Mikerne – 74160 Présilly Tél. +33 (0)4 50 95 92 16 info@maisondusaleve.com www.maisondusaleve.com



Ça s'est passé à Présilly

Les élus à la ferme

Le samedi 18 avril fut l'occasion d'accueillir, pour Michel MASSON et Alexandre PACHOUD, les élus de notre communauté de communes au sein de leur ferme, le GAEC Les Chenevys, à Presilly.

Ce rendez-vous annuel, proposé par le Comité des Agriculteurs du Genevois, est un moment d'échange et de dialogues entre les agriculteurs et les élus.

Ces actions de communications contribuent à la pérennité et à la dynamique de l'activité agricole du territoire.

Le président du Comité des Agriculteurs du Genevois, Laurent Dubettier, a ainsi pu aborder le caractère indispensable d'une lisibilité à long terme de la politique d'une communauté de commune sur des thèmes comme le remembrement ou la construction immobilière.





En effet, les agriculteurs sont amenés à investir sur des durées supérieures à 20 ans quand les conseils municipaux sont remaniés tous les 6 ans. Les agriculteurs ont besoin de stabilité pour voir l'avenir.

La matinée s'est enfin terminée, dans la bonne humeur, par une dégustation de produits locaux.

Philippe Jacquemain

• Journée de nettoyage du village

Le samedi 25 avril les habitants se sont retrouvés à 8h30 sur la place de la mairie pour la journée de nettoyage annuelle. De nombreux adolescents sont venus nous prêter main forte.

Ce fut malheureusement encore une fois l'occasion de découvrir le manque de civilité de certains : le village est parfois considéré comme une déchetterie!





Ainsi le secteur de Bel air était, comme chaque année, particulièrement fourni : un lave linge, des pneus de camions et de tracteurs, des antennes de télévisions se trouvaient en contrebas de la route.

La journée fut ensoleillée et c'est dans la bonne humeur qu'une fois le travail accompli, les habitants se sont retrouvés pour déjeuner sur la place de la mairie.

Un grand merci à tous et rendez vous l'an prochain.

Ça s'est passé à Présilly

• Fête des voisins

Cette année encore, malgré la pluie, la fête des voisins a été l'occasion pour les habitants de partager un moment de convivialité, que ce soit au Chef-Lieu chez Gibus, ou au Petit-Châble dans la cour de la ferme Masson. Vous étiez encore près d'une centaine sur la commune à trinquer, avec modération, à la santé de la convivialité et de la bonne humeur. Rendez-vous l'année prochaine.

Remise des cartes d'électeurs

A chaque élection les mairies éditent des cartes d'électeur pour les jeunes de 18 et 19 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales.

L'Etat a souhaité que la remise de ces cartes se fasse lors d'une petite cérémonie en mairie, cherchant ainsi à donner du sens à ce droit essentiel, mais qui, devenu si évident, tombe dans l'indifférence.

La mairie a donc invité, le 16 mai, les 11 jeunes de la Commune qui bénéficiaient cette année de ce nouveau droit, celui de voter, afin de leur remettre leur carte d'électeur et le livret du citoyen qui l'accompagne, tel que recommandé par les services de l'Etat.

A la petite cérémonie, trois personnes se sont déplacées, deux jeunes filles et un jeune homme. Les membres du Conseil Municipal qui avaient pris du temps pour les recevoir le samedi matin les remercient vivement de leur intérêt pour cette cérémonie citoyenne.



Bientôt à Présilly

• 28 août : fête du village

Le Vent des Sons change de nom et devient **Préd'zouill**, collectif festif. Il vous convie à fêter en beauté l'été, le village et ses coutumes pour un bal endiablé au son de la guinguette à roulette : La Guinche, jeux d'adresse, beignets, monstres domestiques....

De quoi émoustiller vos papilles, vos oreilles et vos yeux!

VENDREDI 28 AOÛT dès 19h, Mairie de Présilly

• 26 septembre : rencontre inter-générations

Le CCAS organise une rencontre de classes le 26 septembre à la salle communale de Présilly. Cette année sont invitées les personnes nées en 1999, 89, 79, 69, 59, 49, 39, 29, 19 ainsi que les membres de leur famille. Afin d'organiser au mieux cette journée, des feuilles seront distribuées : ceux qui veulent donner un coup de main peuvent se faire connaître auprès de Véronique Blondin au 06 70 90 46 28, Christine Gazel au 04 50 04

40 81 ou en mairie.

• 11 octobre : la « Montailloux VTT Salève »

L'association a tenu sa 6ème assemblée générale le 26 février 2009 et procédé au renouvellement du bureau :

- Président : Marc Boudard de Présilly
- Vice-Présidents: Alain Gacon et Alain Lehoux du Châble
- Trésorier : Jean-François Beaupère de Présilly
- Vice-Trésorier : Michel Caquelin de Présilly
- Secrétaire : Astrid Rousselon d'Etrembières
- Vice-Secrétaire : Christèle Frémaux de St Julien-en-Genevois

Les quelques 45 adhérents sont toujours en effervescence pour trouver de nouvelles idées de sorties, de soirées et de rencontres. Notre club tisse un bout de la toile associative en participant dans la mesure du possible aux manifestations proposées dans nos villages du Châble et de Présilly.

Notre plus grande réussite est bien sûr la célèbre randonnée qui se déroulera le dimanche 11 octobre 2009, au départ de la mairie de Présilly

Vie associative

• Les Aînés de Montailloux

Pour clore nos activés, nous sommes allés à la ferme pédagogique « Au coucher du soleil » sur le Mont à Epagny où un repas campagnard, copieux nous a été servi. Dans la salle à manger nous découvrons une scène représentant la cuisine d'autrefois et accrochés aux murs, des anciens outils servant à divers travaux réveillant des souvenirs pour certains d'entre nous. Cette salle, à l'étage, avec de grandes baies vitrées nous permet de voir l'étable avec ses vaches, ses cochons, ses chèvres



Cette journée chaleureuse, toute simple a été appréciée de

tous. Et comme chaque année, nos rendez-vous recommenceront en octobre.

L'association des Parents d'Elèves de Beaupré

Grâce à votre participation aux différentes manifestations proposées par l'APE et aux cotisations annuelles reçues, nous avons versé cette année la somme record de 19 600 € à l'école Beaupré, soit 70 Euros par enfant. Cette contribution a permis à l'équipe enseignante de concrétiser un fabuleux programme d'activités extrascolaires. Qui n'a pas encore en tête l'image de son enfant sur scène avec Aldebert ou en artiste de cirque sous un vrai chapiteau! Félicitations à tous les enseignants.

Nous tenons à vous remercier de votre présence aux divers événements. Merci également à tous les membres de l'APE, ponctuels et permanents, pour votre précieuse aide.

Voici en bref l'année extra-scolaire 2008-2009 à Beaupré :

<u>La maternelle de Beaupré :</u>

- La piscine à Cruseilles: pour la première fois les classes de moyen-grande section et grande section ont eu la chance de suivre un cycle de piscine.
- Sortie au Poney Club du Manoir: la classe de petite section part à la découverte de l'univers équestre.
- Sortie à la ferme : découverte de la ferme de Follon
- *Le cirque à l'école* : l'équipe enseignante en partenariat avec le crique Ephémère de Feigères a mis en place un spectacle de cirque pour toutes les classes de maternelles

La primaire de Beaupré:

- Atelier d'écriture avec Guillaume Aldebert : Ecriture d'une chanson par classe
- Concert à l'auditorium de Seynod : un magnifique concert a été proposé aux parents le 22 avril
- Rencontre d'athlétisme avec l'école de Collonges: une demi-journée sportive pour tous les élèves
- Olympiades: pour les CP, invités par l'école de Collonges
- Sortie Acrobranche, Rollers et course d'orientation : pour les CP et CP/CE1.
- Visite de la Maison du Salève : pour les CE1/CE2.
- *Phénoclim*: la classe de CE2 effectue des relevés sur les arbres et les envoie à Chamonix.
- Révolution Française en Haute-Savoie à Annecy: pour la classe CM1/CM2.

Chorale: tous les élèves ont préparés pour la fête de fin d'anée un concert pour leurs parents.

Très bonnes vacances!

Environnement

La gestion des déchets, reparlons-en!

Le jeudi 4 juin s'est tenue à Neydens une réunion concernant la gestion des déchets de notre communauté de communes.

23 élus de la Communauté de communes dont cinq de Presilly avaient fait le déplacement.

Mr François PYTHON, président du SIDEFAGE et viceprésident de la Communauté de communes du genevois présente les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement concernant la diminution des déchets, l'objectif est de diminuer la production de déchets de 5 kg par an et par habitant sur une durée de cinq ans avant stabilisation.

Actuellement 85% des emballages doivent passer par le recyclage et chacun d'entre nous est concerné.



complémentarité entre la Communauté de communes et le SIDEFAGE.

La communauté de communes collecte les ordures ménagères des 17 communes de la communauté et gère les deux déchetteries de Neydens et Vulbens. Trois équipes de douze personnes et quatre gardiens de déchetteries sont employés par la communauté de communes.

Le SIDEFAGE, syndicat intercommunal regroupant 150 communes, gère les conteneurs verts (plastique/carton/verre), le transport par voie ferré des ordures avant leur incinération sur le site de bellegarde. La communauté de communes et le SIDEFAGE travaillent donc en complémentarité.

Des efforts à continuer



Le budget de la communauté de communes dédié à la gestion des déchets est de trois millions d'euros, dont deux millions sept cent milles sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et trois cent mille euros par la redevance fiscale.

Dans notre communauté de communes, la collecte de verre est de 38 kg/hab/an, pour le carton : 31 kg/hab/an et pour le plastique: 4.6 kg/hab/an. D'après les analystes, des efforts sont encore à produire en ce

qui concerne le tri du plastique et des canettes métalliques. Les collectivités voient leur redevance varier selon l'effort de tri des citoyens : de 1 à 2 euros /an et par habitant. Actuellement nous payons 1 euro par an par habitant.

Philippe Jacquemain

La pollution de l'air intérieur

La pollution ne concerne pas que l'air extérieur, elle est également présente dans les habitations, et parfois même bien plus importante. Cette pollution provient de différentes sources dans l'habitat, telles que le tabagisme, les moisissures, les matériaux de construction, les produits d'entretien, les acariens, les peintures.....

Améliorer la qualité de l'air chez soi est possible, par des gestes simples. Le meilleur moyen reste l'aération.

Pour ceux et celles qui souhaitent en savoir plus une brochure : « Guide de la pollution de l'air intérieur » et un site internet : <u>WWW.preventionmaison.fr</u> ont été mis en place par le ministère de la santé et des sports et l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) afin de mieux connaître les polluants incriminés et surtout les conseils pratiques pour y faire face.

Etat-civil

Anniversaires

Des membres du CCAS ont rendu visite à **Odile TAGAND** le 16 avril et à **René VIGNE** le 22 avril pour leurs souhaiter de joyeux 80 ans. C'est toujours un moment agréable et convivial autour d'un verre et de gâteaux. Merci pour votre accueil chaleureux et encore heureux anniversaire

Naissances

- Emma **DUPENLOUP** est née le 21 avril à St-Julien
- Anouck **BOURIEL** est née le 25 avril à Mets-Tessy

<u>Mariages</u>

- Thierry **GRANGE** et Virginie **SEYDOUX** se sont unis le 11 avril
- Didier LACHAT et Anne HUTINET se sont unis le 09 mai
- Guillaume MOLINOD et Milène MASSON se sont unis le 13 juin

Décès

- Jean-Pierre KOHLER est décédé le 13 juin

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43 Ecole primaire : 04 50 04 59 58

Secrétariat : 04 50 04 47 04

Permanences:

SIVU Beaupré Tickets cantine Lundi 8h30 à 11h00 8h30 à 9h00

Jeudi 16h00 à 18h00

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux » Immeuble Les Capucines 157, Les Prés Bois 74580 Viry 04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

<u>Déchetterie intercommunale de Neydens</u>

Téléphone : 04 50 04 41 67 Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé 74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50

Télécopie : 04 50 04 55 61

Messagerie : mairie@presilly.fr Ouverture au public : Lundi de 11h à 12h Mercredi de 9h à 12h Jeudi de 16h à 19h

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble 74160 Présilly 04 50 38 52 83

MJC de Viry

BP 17 437, rue Villa Mary 74580 Viry 04 50 04 84 13 mjcviry74@yahoo.fr

<u>téléphones utiles</u>
SAMU 15

pompiers 18 SAMU 15 Gendarmerie :17

Hôpital de St-julien: 04.50.49.65.65 **Centre anti-poison (Lyon)**: 04.72.11.69.11